

Consultation sur la redéfinition des prestations sociales

Réponse Les Verts - Annexe

1.3 Commentaire :

Les Verts saluent ce rapport du Conseil d'Etat, qu'ils jugent très positif dans son ensemble. Ils partagent les constats présentés dans ce rapport, tout en regrettant que ce dernier reste cantonné à la seule thématique de l'aide sociale, et ne traite pas de l'action en amont, qui mérite pourtant de constituer le cœur des préoccupations. En particulier, il reste essentiel d'agir pour diminuer le taux de chômage. Intervenir sur les chiffres du chômage se traduirait par une diminution globale du nombre de personnes à l'aide sociale, et permettrait surtout à des personnes qualifiées de sortir de l'aide sociale. Quelques chiffres à titre de rappel : à la fin juillet 2018, il y avait 5812 demandeurs d'emplois dans le canton de Neuchâtel, dont 3962 chômeurs, soit un taux de chômage à 4,8%, contre 2,8% en Suisse. Des milliers de demandeurs d'emplois neuchâtelois ont certainement les qualifications nécessaires pour trouver un emploi. D'ailleurs, 2888 d'entre eux ont plus de 40 ans, et ont donc déjà pour la plupart une longue carrière professionnelle.

Concernant la bascule de la facture sociale, telle que décrite au chapitre 2.3.2. du rapport, Les Verts se détachent de l'esthétique comptable actuelle (60% Etat, 40% Communes) et prônent plutôt une prise en compte de la facture sociale à 100% par le Canton. L'assiette fiscale étant différente dans chacune des communes, une cantonalisation réduirait d'autant les besoins de péréquation, et simplifierait cette dernière. Une telle redistribution assurerait aussi une garantie d'égalité entre les citoyens du canton.

3.2 Commentaire :

Les Verts encouragent la proposition du Conseil d'Etat de linéariser ces barèmes afin de lutter contre les effets de seuil. Ils craignent néanmoins, ce faisant, une revue à la baisse de l'ensemble des prestations, étant donné la volonté affichée par ailleurs par le Conseil d'Etat de proposer d'importants allègements fiscaux et d'arriver à l'équilibre financier d'ici 3 ou 4 ans. Les Verts rappellent donc qu'ils s'opposeraient à ce que le Conseil d'Etat diminue les prestations dans leur ensemble.